

Province de Québec
MRC de Bonaventure
Municipalité de Saint-Alphonse

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 320-2020
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2013
« RÈGLEMENT DE ZONAGE »
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse a adopté à sa séance du 7 décembre 2020 le Règlement numéro 320-2020 modifiant le Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Alphonse ;

Que ce Règlement a pour objet et conséquence d'intégrer et de rendre applicables les dispositions relatives aux territoires incompatibles avec l'activité minière qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure ;

Que ce Règlement est en vigueur en date du 25 janvier 2021, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Bonaventure ;

Que ce Règlement est disponible pour fin de consultation au bureau de la municipalité de Saint-Alphonse ainsi que sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉ

Donné à Saint-Alphonse
Ce 26 janvier 2021

Reina Goulet,
Directrice générale et secrétaire-trésorière